



20, rue principale  
57670 LENING  
Tél : 03 87 01 67 36  
Email : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30/03/2022

Convocation du 23/03/2022

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 30/03/2022 à 19h30 en Mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11	<u>PRÉSENTS</u> : Antoine ERNST –DUMONS Christophe – DEISS Gabriel –
Absents excusés : 01	FEIERABEND Florence – FOIS Jean — HOUPERT Bertrand – SCOVRON
Absents non excusés : 00	Charlène - MANGIN Isabelle - GAROFALO Alexandro -ZIMMERMANN
Vote par procuration : 01	Bernard
Nombre de conseillers présents : 10	<u>ABSENTS EXCUSES</u> : HAUDRY Philippe.
Nombre de conseillers votants : 11	<u>PROCURATION</u> : HAUDRY Philippe à ERNST Antoine.

### DCM 07/2022

**Objet : Acquisition d'un terrain**

**Classification : 3.1 Acquisition**

Suite à la délibération en date du 2 février 2022, Monsieur le Maire a présenté à Monsieur et Madame Charles HOUPERT une offre d'achat pour les parcelles Cadastrees Section E n°798/469, n°800/493 et n°802/494 pour un montant de 8 500,00 €.

Les époux HOUPERT ont accepté ladite offre.

Considérant qu'il y a lieu de régulariser la transaction :

- ✓ À savoir l'acquisition par la commune des parcelles suivantes figurant sur le ban de LENING :

<u>Section</u>	<u>N°</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Surface</u>
<u>E</u>	<u>798/496</u>	<u>village</u>	<u>00 ha 00 a 80 ca</u>
<u>E</u>	<u>800/493</u>	<u>village</u>	<u>00 ha 02 a 96 ca</u>
<u>E</u>	<u>802/494</u>	<u>village</u>	<u>00 ha 00 a 81 ca</u>

Moyennant le prix de 8 500,00 €.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :**

- ✓ D'acquérir lesdites parcelles d'une superficie globale de 4,57 ares, pour un prix de 8 500,00 €
- ✓ De prendre en charge tous les frais résultants de cette transaction ;
- ✓ D'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié au nom et pour le compte de la commune de LENING ;

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### DCM 08/2022

**Objet : Avis sur l'opportunité, le mode et d'extension du périmètre de l'aménagement foncier de la commune voisine de Gréning.**

**Classification : Autres actes de gestion du domaine public.**

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier d'enquête publique comme suit :

- La proposition de la CCAF (mise en œuvre d'un aménagement foncier agricole et forestier, délimitation du périmètre de l'opération et recommandations environnementales) ;
- Un plan faisant apparaître le périmètre proposé pour le mode d'aménagement envisagé. Son périmètre présente des extensions sur les communes de HELLIMER, LENING, NELLING et PETIT-TENQUIN ;
- Le registre de propriété des biens situés dans le périmètre proposé ;
- L'étude d'aménagement ;
- Les informations portées à la connaissance de Monsieur le Président du Département de la Moselle par Monsieur le Préfet,
- L'analyse éco-paysagère.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte des documents précédemment cités,
- Approuve la proposition de périmètre d'aménagement foncier avec une extension sur le ban de LENING de 87,8 ha soit 13,5 %,
- Approuve les recommandations proposées par la commission communale d'aménagement foncier de GRENING visant à la protection de l'environnement, du cadre de vie et de la gestion de l'eau, énoncées lors de la séance de la CCAF du 10 décembre 2021.

Par ailleurs, la municipalité de Lening déposera une requête dans le registre de l'enquête publique en cours et qui se clôturera le 8 avril 2022.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents.*

*Le Maire  
Antoine ERNST*